



Société Vaudoise des Carabiniers

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs



## Mail aux sociétés : Statuts pour la fusion SVC / SVTS et diverses informations

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Le projet de réunion de nos deux sociétés cantonales de tir ayant été accepté lors de nos Assemblées des Délégués 2022 respectives, une commission a, comme annoncé, été nommée comprenant 3 membres de sociétés SVC et 2 membres de sociétés SVTS, ainsi que 4 membres des deux comités cantonaux. Cette commission vous propose une nouvelle version des statuts, basée sur les statuts SVC modifiés en 2018, qui a été toilettée et mise au goût du jour.

Les deux comités cantonaux ont accepté cette version, que nous mettons en consultation auprès de vos comités, en vous remerciant de nous faire vos éventuelles remarques d'ici au 31 octobre 2022 dernier délai à notre adresse [president@tir-svts.ch](mailto:president@tir-svts.ch).

Une dernière version vous sera alors présentée lors de notre séance technique d'information du 8 décembre 2022.

Cette façon de faire nous permettra de vous proposer une version définitive des statuts de la nouvelle entité en même temps que la convocation à l'Assemblée constitutive du 26 février 2023 (après-midi) à Granges-Marnand. Assemblée qui fera suite aux votations de dissolution des deux sociétés cantonales lors des AD statutaires déjà planifiées (SVTS 11.02.2023 et SVC 26.02.2023).

Une sélection de dénomination de la nouvelle entité vous sera adressée avec l'invitation à la séance d'information et votre choix sera communiqué à cette occasion.

Cela fait plusieurs mois que les deux comités cantonaux ont unis leurs forces et travaillent d'arrache-pied en vue de vous présenter un tableau plus que positif de ce mariage, devenu vraiment nécessaire pour toutes les raisons qui vous ont déjà été exposées à diverses reprises.

L'organigramme de fonctionnement présenté lors de la séance d'information de décembre 2021, demande encore à être affiné, notamment dans la Division « Carabine 10/50 » où il manque quelques responsables importants, mobilisez-vous afin de nous aider à trouver ces personnes. Concernant les cotisations, nous restons sur la version des cotisations présentée également à cette occasion.

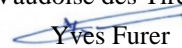
La consultation des statuts en vue d'une validation conduisant à la constitution de la nouvelle entité cantonale est donc la dernière étape importante.

Nous vous remercions par avance de vos commentaires constructifs qui nous permettront d'être prêts à tenir compte du calendrier mentionné plus haut.

Vous trouverez en annexe un courrier de SportVaud, dont la SVC fait partie afin d'y représenter le tir vaudois. Ce courrier vous remercie de votre engagement dans la récolte de signature de l'initiative populaire pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ; initiative qui a largement abouti et dont notre sport bénéficiera aussi, puisque ce sont 24'304 signatures qui ont été validés et déposés à la chancellerie.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

  
Yves Furer  
Président

Lonay, le 08 octobre 2022